

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal du 27 novembre 2020

Excusée : Catherine Morel

- **Vente de la parcelle communale AV 37 à la Montat**

Mr et Mme Icard, propriétaires de la Montat, souhaitent acquérir la parcelle communale AV 37 d'une surface de 1860 m² jouxtant leur propriété. Le conseil municipal donne son accord pour vendre cette parcelle en enlevant une partie car il y a un chemin communal qui la traverse.

- **Panier garni pour les Aînés**

Suite aux restrictions dues au Covid, le repas des Aînés a été annulé. Le conseil municipal a donc décidé de le remplacer par un panier garni qui sera distribué avant les fêtes de Noël par les conseillers municipaux.

- **Maîtrise d'œuvre sécurisation traversée du bourg**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis concernant la maîtrise d'œuvre pour la sécurisation de la traversée du bourg. 3 entreprises ont fait une offre. Le conseil municipal retient l'offre de Géolis. Pour rappel, le montant prévisionnel des travaux s'élève à 200 000 €. Des subventions seront demandées à la Région dans le cadre du Bonus Relance, au Département sur les Fonds 199 et dans le cadre des amendes de Police.

- **Location pavillon lotissement de Bonnefond**

Suite au décès de Mr Marius Lhoste, le pavillon situé au lotissement de Bonnefond est disponible à la location. Mr Maurice Masson ayant renouvelé sa demande, le conseil municipal lui attribue le pavillon.

- **Adressage**

Avec l'arrivée future de la fibre et pour faciliter le repérage des adresses par les secours ou les livreurs, l'adressage devient une nécessité. L'adressage consiste à nommer et à numéroter toutes les rues et routes de la commune y compris dans les hameaux et de géolocaliser chaque habitation par le biais d'un point GPS. Pour commencer à réfléchir à ceci, une commission va être mise en place.

- **Maîtrise d'œuvre pistes forestières**

Le projet des pistes forestières a reçu un avis favorable de la Région et du FEADER (fond européen) quant à l'attribution des subventions demandées. Dépense éligible : 336 000 € ; subvention accordée : 289 000 €. Le projet suit donc son cours. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'entreprise F2I. le temps de passer les marchés d'appel d'offres, les premiers travaux devraient débuter en septembre 2021.

- **Dossier DETR voirie**

Un dossier de demande de subvention en DETR a été déposé pour des grosses réparations de voiries communales (la Louvèche, les Couffours, Couteaux et Boulon). Le montant des travaux serait d'environ 114 000 € pour une subvention de 34 000 € maximum. Les travaux seront peut-être à étaler sur 2 ans, la décision sera prise lors du vote des budgets.

Questions diverses

• **Délibération modificative + subvention**

Comme prévu au budget, il convient de verser une subvention du budget de la commune sur le budget du centre d'accueil. Pour cela, une délibération modificative est nécessaire. Le conseil municipal donne son accord.

- **Terrains Brun/Barreyre**

Le conseil municipal avait, lors de sa dernière réunion, décidé de faire une proposition d'achat de terrains à la famille Brun/Barreyre pour un montant de 53 742 € (terrains classés en zone agricole et en zone constructible). Mr Brun ayant trouvé cette offre insuffisante, le conseil municipal décide de faire une nouvelle proposition à 55 000 €.

- **Recensement reporté en 2022**

Le recensement de la population initialement prévu en 2021, est reporté en 2022 en raison de la crise sanitaire actuelle.

- **Permis d'aménager le Pont**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la réception en mairie d'un projet de lotissement situé au Pont sur la parcelle de Mr Régis Cortial. Ce projet comporte 5 lots.

- **Tarifs gîtes**

Le conseil municipal décide de modifier les tarifs des gîtes communaux en mettant en place 3 tarifs, un pour les vacances scolaires, un hors vacances et un à la nuitée. Les tarifs sont les suivants :

- Les Genêts 400 € la semaine pendant les vacances, 300 € hors vacances et 85 € la nuit
- Le Bois Joli 550 € la semaine pendant les vacances, 400 € hors vacances et 110 € la nuit

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

- **Droits de préemption**

2 droits de préemption sont arrivés à la mairie. L'un concernant la Maison de Mme Montès rue du Campanier et l'autre concernant l'appartement de Mme Géraldine Morel situé rue des Guinguettes, le conseil municipal n'utilise pas son droit de préemption sur ces 2 biens.

- **Travaux auberge**

Monsieur le Maire a rencontré dernièrement Ludovic et Laura qui souhaitent reprendre l'auberge en 2021. Ils demandent à la commune de faire quelques travaux de remise aux normes et de réparations : mise aux normes accessibilité des toilettes, réfection du faux plafond de la réserve, changement du lave-vaisselle, changement ou réparation du piano de la cuisine et amélioration de l'acoustique de la salle de restaurant. Le conseil municipal donne son accord de principe pour ces travaux.

- **Carrefour de Bournac avec le CD 39**

Les travaux prévus à la rampe de Bournac pour améliorer la visibilité devraient débuter en fin de semaine prochaine si le temps le permet. C'est l'entreprise Broc qui doit réaliser ces travaux.